



www.agen.fr

## LE GRAND DEBAT NATIONAL

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Date** : mardi 19 février 2019

**Lieu** : Ecole Paul Bert

**Horaire** : 19h

**Quartiers concernés** : 4, 5, 8 et 23

**Co-animateurs** : M. Jean-Claude MAURY (Trésorier quartier 4), Mme Elisabeth GUYON SEBELIN (Présidente quartier 5), Mme Paulette ALLARY (Présidente quartier 8), M. Jacques SOULE (Présidente quartier 23)

**Greffier** : Muriel GAY

En préambule, il convient de préciser que le débat a réuni environ 50 personnes avec une majorité de retraités.

La prise de parole a été respectée et les échanges ont eu lieu dans une relative sérénité.

#### **Recueil des observations et propositions dans le cadre des 4 thématiques**

##### **- La transition écologique**

- ☞ Incohérence et inéquité à mettre en place une taxe sur les carburants qui frapperait les automobilistes alors que les transports en avion ou les transports maritimes ne sont pas taxés au même niveau. Remarque identique pour les échanges commerciaux avec des pays éloignés qui ont un impact écologique non négligeable => Proposition d'instaurer une taxe sur les produits importés.
- ☞ La Mise en place d'une taxe sur les produits importés doit se faire à l'échelle internationale.
- ☞ La taxe carbone peut s'envisager à l'échelle d'une grande ville en raison de l'existence du réseau de transports en commun (Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille). En revanche, la mesure dans des villes moyennes ou en zone

rurale est inadaptée en raison du manque de solutions alternatives à l'utilisation de la voiture.

- ☞ Nécessité de développer le réseau de transport en commun de même que des pistes cyclables
- ☞ Privilégier le développement des transports locaux plutôt que la création de lignes LGV très onéreuses.
- ☞ Privilégier la mise en place d'une écotaxe pour les transporteurs étrangers utilisant le réseau routier français (Idem à l'Allemagne ou la Suisse)

#### - **La fiscalité et les dépenses publiques**

- ☞ Privilégier la réduction des dépenses publiques à la mise en place d'impôts nouveaux ou à l'augmentation de la fiscalité,
- ☞ Revoir à la baisse voire renoncer à certains projets qui s'avèrent coûteux voire inutiles avant même d'envisager la diminution du nombre de fonctionnaires (Exemple de la mise en place des portiques pour l'écotaxe jamais appliquée)
- ☞ Renforcer les contrôles des dépenses afin d'éviter les abus de certains notamment en matière d'aides sociales,
- ☞ Mettre en place l'obligation pour les élus de justifier toutes leurs dépenses ainsi qu'un contrôle de ces dépenses
- ☞ Lutter plus efficacement et réprimer plus sévèrement l'évasion fiscale et limiter les niches fiscales
- ☞ Imaginer un système d'imposition réparti de manière plus juste selon les ressources réelles de chacun : sentiment d'injustice de la classe moyenne qui « paye trop d'impôts en comparaison avec les citoyens non imposables et qui bénéficient en sus d'aides sociales ».
- ☞ Proposition d'une meilleure répartition des richesses en gommant les écarts de salaire : augmentation des salaires les plus bas par la limitation des plus gros salaires.
- ☞ Proposition d'imposer l'ensemble des citoyens et non pas seulement 43% de la population
- ☞ Nécessité de maintenir un système d'imposition pour financer des services publics indispensables tels que l'Education, la Santé...
- ☞ Désaccord quant à la transformation de l'ISF en IFI
- ☞ Demande d'augmentation des droits de succession pour une meilleure répartition des richesses.
- ☞ Exigence de droits de succession proportionnels à la richesse transmise

#### - **La démocratie et la citoyenneté**

- ☞ Demande d'une simplification du système électoral qui permettrait de s'inscrire plus facilement et plus tardivement sur les listes électorales lors d'un déménagement
- ☞ Nécessité de comptabilisation des bulletins de Blanc qui exprime un désaccord quant aux candidats présents.
- ☞ Désaccord pour la mise en place d'un Référendum d'Initiative Citoyenne notamment révocatoire (dangereux notamment dans notre Pays qui est loin d'être rigoureux et fantaisiste).
- ☞ Avis favorable en revanche pour développer le principe de référendum à l'échelle locale,

- ☞ Avis favorable pour la mise en place de référendum qui porterait sur un sujet qui n'était pas intégré dans le programme de l'élu concerné et pour lequel, par voie de conséquence, il n'a pas reçu mandat.
- ☞ Interrogation et regrets de voir certaines lois adoptées par un nombre réduit de députés.
- ☞ Ne pas minorer le travail préalable des députés avant le vote d'une loi (travail en commission) et l'exigence contradictoire des citoyens de voir leur député à la fois sur le terrain dans leur circonscription et à l'Assemblée Nationale.
- ☞ Exigence d'une augmentation de la concertation et de la communication avec les citoyens préalable à l'adoption d'un projet de loi
- ☞ Demande de mise en place d'un quorum pour le vote des lois
- ☞ Minorer voire interdire et sanctionner le Lobbying à l'occasion du vote de certaines lois.
- ☞ Nécessité d'introduire un vote à la proportionnelle partielle (Pas de proportionnelle intégrale car risque d'être régi par des parties minoritaires)
- ☞ Renouveler l'initiative de ce type de débat au niveau local.

**- L'organisation de l'Etat et des services publics :**

- ☞ Regrets du manque de compétence et d'amabilité des agents à l'accueil des administrations d'Etat (Services fiscaux notamment),
- ☞ Désaccord pour certaines personnes quant à ce constat,
- ☞ Préconisation de suppression de l'exception (contraire au principe de laïcité) qui existe en Alsace et Moselle où les impôts servent à financer les services du culte
- ☞ Dénonciation du principe selon lequel les écoles privées doivent percevoir des subventions équivalentes aux moyens accordés aux écoles publiques.
- ☞ Nécessité de revoir l'organisation du système de santé qui se détériore.  
Nécessité de :
  - changer l'organisation pour que le personnel travaille dans de meilleures conditions et soit davantage bienveillant.
  - D'intégrer l'évolution démographique du pays
- ☞ Remarque sur le fait que certaines décisions à prendre sont complexes. A titre d'exemple les décisions prises par la ministre de la santé concernant la fermeture de maternité ont tenu compte dans certaines régions de l'évolution de la population qui a vieilli,
- ☞ Préconisation de consulter la population avant de mettre en place des réformes qui sont perçues comme imposées par « le haut »,
- ☞ La loi Notre doit être remise en cause car certaines communautés de communes ont perdu leur autonomie sur certaines compétences. Ceci se rajoute au fait que les collectivités ont perdu des ressources avec la baisse de la DGF
- ☞ Remise en cause de l'intervention du secteur privé dans des domaines relevant par principe du secteur public : difficile d'intégrer des questions de rentabilité dans des domaines tel que la santé.
- ☞ Regrets de voire ensuite appliquer dans le secteur public les logiques de rigueur et de rentabilité appliqué dans le secteur privé : difficile de comparer par exemple dans le domaine de la santé le fonctionnement d'un établissement privé qui privilégie et multiplie les actes rémunérateurs et le

secteur public qui se doit de répondre à des problématiques de santé générale moins rentables,

- ☞ Nécessité de prendre des mesures pour lutter contre la désertification médicale,
- ☞ Préconisation de développer les maisons médicales, de former davantage de médecins en imposant aux derniers classés une installation dans des zones désertiques sachant que la formation des médecins est financée par les impôts
- ☞ Limiter les clients des généralistes pour augmenter la durée des visites.
- ☞ Introduire une véritable équité dans les moyens accordés aux départements et régions afin que chaque citoyen puisse bénéficier d'un même niveau d'aide (Exemple aide aux personnes handicapés pour l'adaptation de leur logement),
- ☞ Importance des services de l'éducation et notamment de la maternelle car c'est là qu'on forme les citoyens et que l'on favorise l'intégration.
- ☞ Nécessité de soutenir davantage les personnes défavorisées pour l'accès aux formations supérieures.

- **Divers :**

- ☞ Attente d'une prise en compte des souhaits de fin de vie (Mourir dans la dignité)